

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

AVIS vous est donné, par la soussignée Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance ordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée pour être tenue le 9 février 2026 à 18 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 janvier 2026
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Autorisation de signature d'une entente de mutualisation de services - TACAL
 - 5.2 Renouvellement de contrat d'assurances accident pompiers
 - 5.3 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro A-71-2 relatif à la sécurité incendie
6. **FINANCES**
 - 6.1 Création du projet R26-631-A et emprunt au fonds de roulement pour le financement de l'acquisition d'un ventilateur PPV pour le Service de la sécurité incendie
 - 6.2 Création du projet S26-635-A en vertu de l'article 544.1 de la *Loi sur les cités et villes* - Honoraires professionnels pour le projet concernant la caserne
 - 6.3 Retour au surplus libre du surplus affecté - logements sociaux
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 8.1 Acceptation définitive des ouvrages - Devis AGG-INC-24-01 - Réfection de la toiture de la caserne Léon Daviault
 - 8.2 Adjudication d'une offre de services professionnels de gré à gré pour la caserne du Service de la sécurité incendie
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 6 février 2026.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate